



Ombres sur Molière

De et par Dominique Ziegler

Théâtre

Prix Plume d'Or de la Société Genevoise des Écrivains 2013

Projet de pièce de théâtre

Synopsis

Molière et sa troupe ont triomphé de l'adversité : les dettes, la vie itinérante sur les routes de France, la querelle de l'École des Femmes, sont derrière eux. Le roi a offert à Molière la direction des plaisirs théâtraux. Molière et Madeleine Béjart prennent possession de leur salle de théâtre dans un Palais de Versailles encore en chantier. Alors qu'ils envisagent de nouveaux projets théâtraux, survient un membre de leur troupe, le comédien Du Croisy, porteur d'une mauvaise nouvelle : un de leurs amis comédien vient de mourir. Comble du malheur, un curé, appelé pour confesser le mourant, a traîné en route et n'a pu donner l'absolution au comédien ; comme ce dernier n'a pu renier son métier avant sa mort, le curé a refusé de lui donner les derniers sacrements. C'est donc un comédien, excommunié, frappé du sceau de l'infamie, qu'une famille éplorée vient de mener à la fosse commune.

Le sang de Molière ne fait qu'un tour. Il veut en découdre avec certains membres du clergé, avec leur hypocrisie et leur moralisme à géométrie variable. Pas question d'attaquer le clergé de front : on fera la distinction, pour des raisons de sûreté évidente, entre faux dévots et vrais dévots. La manœuvre semble fonctionner dans un premier temps : la première représentation du « Tartuffe » est un succès et reçoit l'approbation du roi.

Mais très vite la reine-mère et la compagnie du Saint-Sacrement déclenchent une campagne de dénigrement, d'une violence inédite, contre Molière en l'accusant d'hérésie pure et simple. Le roi retire son soutien à Molière. La pièce est interdite.

Molière sera confronté à l'adversité politique et cléricale, à laquelle s'ajoutera l'adversité conjugale ; en effet, il trahit sa compagne fidèle depuis vingt ans (et co-fondatrice de sa troupe), Madeleine Béjart, au profit de sa jeune sœur Armande. Sur le plan professionnel aussi, l'heure est à la discorde : les comédiens eux-mêmes doutent du bien-fondé de la croisade de Molière qui met leur existence en danger au moment où ils parvenaient enfin au pinacle de leur carrière.

Les ombres s'accroissent sur Molière.

Intentions de l'auteur

On l'aura compris, la pièce est une fiction historique basée sur l'Affaire Tartuffe. Cette affaire emblématique marque un tournant majeur dans l'histoire du théâtre mondial en posant avec acuité la question de la liberté d'expression artistique et du rapport de l'artiste au pouvoir. L'attitude ambiguë du roi, les rivalités entre vieille cour et nouvelle cour, l'influence d'un réseau de catholiques intégristes au sommet de l'Etat, la rivalité religieuse entre la France et la papauté, la montée du jansénisme, le statut des comédiens et leur rapport à l'Eglise, constituent la toile de fond de cette fiction historique. La pièce est écrite en respectant la plupart des règles de l'alexandrin classique : les douze pieds, les rimes alternées (masculines et féminines), la césure à l'hémistiche, la prononciation ou non du e sonore suivant le type de lettre qui le suit (consonne ou voyelle)...

Motivations de l'auteur

L'auteur désire instamment aborder les thématiques concomitantes de la liberté d'expression et de la censure. Le rapport de l'artiste au pouvoir demeure une problématique constante à toutes les époques et sous tous types de régimes politiques ou religieux. Il nous concerne encore aujourd'hui.

La vie de Molière, ses failles personnelles, ses relations tumultueuses avec les femmes, avec la cour et avec d'autres membres de la société méritent aussi qu'on s'y attarde et qu'on leur consacre une fiction historique, car ce géant de la littérature se dédouble d'un être humain complexe et faillible, à notre image. Il s'agit non seulement de rendre hommage à un des plus grands génies de la littérature, mais de chercher ce qui dans ses impulsions, ses fulgurances ou ses renoncements peut résonner en chacun de nous.

C'est dans les phases les plus critiques de l'existence qu'un être humain se révèle dans toute sa diversité et avec le plus d'intensité. L'Affaire Tartuffe, à n'en pas douter a marqué le paroxysme d'un parcours de vie déjà riche en adversité.

Le projet, à travers cette trame, comprend plusieurs histoires en une : celle d'un artiste dont l'œuvre déclenche des foudres insoupçonnées et bouleverse, par l'acuité de son analyse, l'ensemble d'une société, celle d'un homme aux prises avec ses problèmes personnels et familiaux, celle de la condition sociale d'un comédien de théâtre et de sa troupe au dix-septième siècle, celle d'un roi enclin au libertinage et ami proclamé des arts mais capable de céder aux pressions par calcul politique. Cette pièce se veut aussi un hommage modeste et respectueux à l'œuvre d'un auteur dont le génie demeure inégalé cinq siècles plus tard.

Complexité du projet

Le projet a nécessité de consulter une importante documentation. Les thèses sur le sujet sont nombreuses, parfois incomplètes (pour des raisons de manque de traces) et contradictoires. Ainsi dans leur volumineux ouvrage François Rey et Jean Lacouture, « Molière et le Roi -L'Affaire Tartuffe » (Editions du Seuil), rendent-ils le roi complice de la création du Tartuffe et minimisent-ils l'importance de la cabale.

Dans ses excellentes préfaces des œuvres complètes de Molière aux éditions de la Pléiade, George Couton, lui, donne à connaître les libelles, pamphlets ou décrets officiels qui s'en prenaient à l'œuvre et à son auteur et restitue une atmosphère de persécution bien réelle. La manière dont l'hypocrisie était perçue (voire tolérée explicitement dans certains courants religieux) fait aussi partie des nombreux éléments d'érudition portés à la connaissance du lecteur par ce grand spécialiste ; citons encore ses explications précises sur les luttes de courant au sein de la chrétienté française et de leur conception différente de la grâce.

Le projet entend livrer une perception de cette affaire, du point de vue de Molière, et restituer au mieux les différents épisodes qui ont jalonné cette histoire. Mais il s'agit avant tout d'intéresser les lecteurs lambda à cette intrigue. L'enjeu est donc de se servir de la documentation complexe existante, d'en tirer une synthèse et de faire évoluer les personnages au gré de ce contexte, restitué de façon la plus précise et la plus abordable possible.

Mais la difficulté majeure du projet réside dans son aspect stylistique. L'auteur entend écrire une pièce proche des canons d'écritures théâtrales de l'époque de Molière.

Premier problème : l'unité de lieu et de temps.

Comment raconter une affaire qui se déroule sur cinq ans en essayant de respecter cette contrainte ? Sachant que la fameuse unité de lieu et de temps était, parfois, déjà au dix-septième siècle, passée par perte et profit (par Molière lui-même dans le Dom Juan par exemple), on s'est permis de prendre quelques libertés avec la règle stricte. L'unité de temps se voit quelque peu distordue, dans la mesure où ces péripéties se sont déroulées sur une longue période. Il s'agit de condenser cette affaire dans un déroulé chronologique qui s'approche au plus près de la fameuse unité de temps sans toutefois en respecter le paramètre premier du déroulé en temps réel.

On respecte en revanche l'unité de lieu. Toute l'action se déroule dans une place semi-fictionnelle, mais très symbolique : une salle de théâtre au Château de Versailles, encore en chantier (l'histoire débute en 1664).

Le défi majeur de ce projet consiste à écrire cette histoire dans un style qui respecte au mieux les règles de l'alexandrin et de la poésie classique. On l'a dit, l'intention est d'écrire en respectant au mieux les règles de l'alexandrin. Ainsi, la mesure des douze pieds, l'alternance des rimes féminines et masculine, la césure à l'hémistiche, la prononciation du e sonore devant une consonne et son bannissement à la fin du sixième pied sont des règles que l'auteur a tenu à suivre scrupuleusement.

A cela s'ajoute la volonté, conformément aux textes des grands anciens, d'écrire une majorité de rimes aussi pour l'œil, à savoir que les terminaisons correspondent visuellement, sauf exceptions autorisées par l'usage et par Molière lui-même (ainsi « courroux » et « nous » par exemple sont-ils autorisés). Il y a donc correspondance des rimes plurielles et singulières, conformément à l'usage.

Force est de constater que la volonté d'écrire avec un absolu respect de toutes règles d'écriture du dix-septième siècle, volonté qui était l'intention première de l'auteur de ce projet, demeure un objectif impossible à atteindre après deux ans d'acharnement.

Par exemple, la question de la diérèse a posé (et pose toujours) un immense problème à l'auteur du projet. Contrairement à ce que pensent de nombreux acteurs, la prononciation d'un mot en diérèse ou en synérèse n'est pas uniquement tributaire d'un calcul arithmétique consistant à obtenir le nombre de pieds requis au sein d'un même vers. Si l'on observe attentivement les mots qui doivent être prononcés en diérèse ou en synérèse dans les vers de Corneille, de Racine et de Molière, on s'aperçoit qu'il s'agit exactement des mêmes, tous ouvrages confondus. Il n'y pas de subjectivité d'auteur qui fixe ou non la nature du mot. Ce sont les racines étymologiques (notamment latines) des mots qui déterminent ou non leur prononciation en diérèse ou synérèse. A cela s'ajoute que certains mots utilisés en diérèse ou synérèse au dix-septième siècle ont subis des modifications de perception et de prononciation au fil des siècles. Autant dire que la tâche est ardue et va parfois à l'encontre de la rythmique voulue par un auteur d'aujourd'hui.

L'auteur de ce projet voulait respecter scrupuleusement les règles du dix-septième siècle concernant la diérèse et avait commencé à répertorier de façon empirique à travers les pièces et les poésies de l'époque une liste de mots se prononçant en diérèse ou en synérèse, mais le travail d'écriture, de rythme et de narration à proprement parler en a pâti, et il a fallu trancher pour un respect relatif de l'étymologie latine et pour une modernisation de la règle.

Ce n'était pas la seule question à résoudre, loin de là : la conformité ou non de certaines rimes, l'orthodoxie ou non des enjambements de certaines strophes, la qualité des inversions, l'anachronisme ou non des mots (l'auteur vise à utiliser un vocabulaire qui ne comprenne aucun mot postérieur au dix-septième siècle), le respect ou non de l'interdiction du hiatus sont d'autres problématiques auxquelles

l'auteur a été confronté et qu'il a tenté de résoudre de la manière la plus logique et la plus fluide possible. Comme un serpent de mer, de nouveaux défis sont venues s'ajouter à chaque étape de l'écriture, tant les contraintes étaient grandes.

Le résultat est celui que vous tenez entre les mains. Certaines rimes peuvent encore être améliorées, modifiées, mais l'objet artistique est celui-là. A vous de juger.

Comment un auteur contemporain peut-il rendre hommage à la flamboyance d'une époque, tout en conservant un dynamisme qui soit propre à la sienne ? Comment une équipe de théâtre actuelle va-t-elle faire résonner la problématique vécue par leurs pairs artistes cinq siècles plus tôt ? C'est tout l'intérêt de ce projet.

Cie « Les Associés de l'Ombre »

Théâtre | 130 route de Choulex - CH 1244 Choulex Genève | T. +41 22 750 03 63 | www.dominiqueziegler.com | info@dominiqueziegler.com

Dominique Ziegler | T +41 79 417 68 23